

*L'Adresse—M. Beatty*

Ce qui compte, c'est que nous savons comment la maladie se transmet et qu'en prenant les précautions voulues, il est très difficile de la contracter.

Ces dernières semaines, j'ai eu l'occasion de rencontrer un certain nombre de groupes qui luttent contre cette maladie et de visiter Casey House, un centre d'accueil pour les victimes du SIDA, situé à Toronto. J'ai été agréablement surpris de constater le grand nombre de personnes qui se dévouent à enrayer cette épidémie. Le courage tant des victimes du SIDA que des gens qui les soignent m'a profondément touché et m'a donné un nouvel espoir.

La recherche et l'éducation ont permis de prolonger l'espérance de vie probable des patients atteints du SIDA de 24 à plus de 36 mois, et parfois même davantage. Par le fait même, l'attitude des gens a changé: on ne se contente plus d'aider les victimes à se préparer avec dignité à la mort mais on tente d'améliorer la qualité de leur vie et de leur enseigner à vivre avec leur maladie.

Même si la propagation du SIDA me préoccupe beaucoup, je m'inquiète aussi du fait que les gens sont mal renseignés sur cette maladie. D'après un sondage effectué en Ontario, la plupart des gens ne veulent pas entrer en contact avec les victimes du SIDA. Une personne sur cinq estime que les enfants atteints du SIDA devraient être retirés de l'école.

Certaines autorités publiques ont exigé l'isolement des victimes du SIDA, ce qui consisterait dans certains cas à retirer des enfants de l'école et dans d'autres à congédier le personnel souffrant de cette maladie.

Ainsi au lieu d'obtenir la compassion et le respect que devrait leur garantir leur dignité humaine, les victimes du SIDA, se trouvent devant la possibilité de perdre leur famille et leurs amis ainsi que leur foyer et leur emploi. Quelle réaction cruelle et destructive de la part d'une société qui se juge compatissante et civilisée.

Sur le plan de la santé publique, on ne saurait trouver un moyen plus sûr de propager la maladie que d'isoler toutes les victimes du reste de la société.

Avec mon collègue, le président du Conseil du Trésor (M. de Cotret), j'ai discuté de l'adoption d'une politique qui s'appliquerait aux fonctionnaires fédéraux travaillant avec des victimes du SIDA. J'espère qu'en donnant le bon exemple au niveau de la Fonction publique fédérale, nous encouragerons d'autres administrations publiques et d'autres organismes à adopter des lignes directrices raisonnables et sécuritaires, permettant de respecter les droits des victimes et leur dignité humaine.

Notre gouvernement s'emploie activement à améliorer ses travaux de recherche et à mettre sur pied des programmes d'éducation. Nous avons créé un Centre fédéral du SIDA et avons jusqu'à maintenant consacré 168 millions de dollars à la recherche, à l'éducation et à l'approche communautaire.

Le SIDA est une maladie qui ne connaît pas de frontières nationales. Pour l'enrayer, il faudra que tous les pays mettent en commun leurs ressources et leurs renseignements. A cette fin, nous avons accordé 17,5 millions de dollars au programme global de lutte contre le SIDA de l'Organisation mondiale de la santé et nous accueillerons, en juin, 10 000 participants qui viendront de tous les pays du monde assister au cinquième congrès international du SIDA devant se tenir à Montréal.

Dans le secteur de la santé et du bien-être social, il y a d'autres questions sur lesquelles nous devons nous pencher immédiatement.

Moi qui ai deux enfants, je suis pleinement au courant qu'il n'y a pas un milieu au Canada où il n'est pas possible de se procurer des drogues illégales. Lorsque j'étais solliciteur général, j'ai été estomaqué lorsque la GRC m'a appris que chaque année les Canadiens dépensaient presque autant en drogues illégales que pour la défense de leur pays, soit plus de 10 milliards de dollars.

Nos forces policières font de la bonne besogne pour faire respecter nos lois et ils ne font pas de quartier aux trafiquants, mais plus j'en apprends sur cette question, plus je me rends compte que le simple fait d'appliquer les lois ne débarrassera pas notre pays des drogues illégales. Même en prison, où la surveillance est de 24 heures par jour, nous ne pouvons les éliminer tout à fait.

En effet, s'attacher à l'application des lois, c'est se concentrer sur le symptôme et non sur la cause. Certes, l'application des lois est essentielle, et nous nous sommes engagés à punir les criminels, mais nous ne pouvons régler ce problème par la force uniquement. Il nous faut offrir des traitements, adopter des mesures législatives adéquates et surtout nous devons à la base supprimer la demande de drogue.

Le mois dernier, j'ai signé sept accords fédéraux-provinciaux sur le financement de programmes de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies dans tout le Canada. J'espère que j'en signerai d'autres du même genre avec d'autres provinces d'ici quelques semaines. Ces accords, qui prévoient un financement de 20 millions de dollars à partir de cette année, s'inscrivent dans la stratégie quinquennale de lutte contre la drogue de notre gouvernement, conçue pour aider ceux qui sont pris dans le cercle vicieux de la toxicomanie.